

Charte d'engagement

Je, soussigné TROUVE Baptiste

Gérant de GLLU

Située 12 rue Ursin Scheid – 76140 LE PETIT-QUEVILLY

- autorise les institutions partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

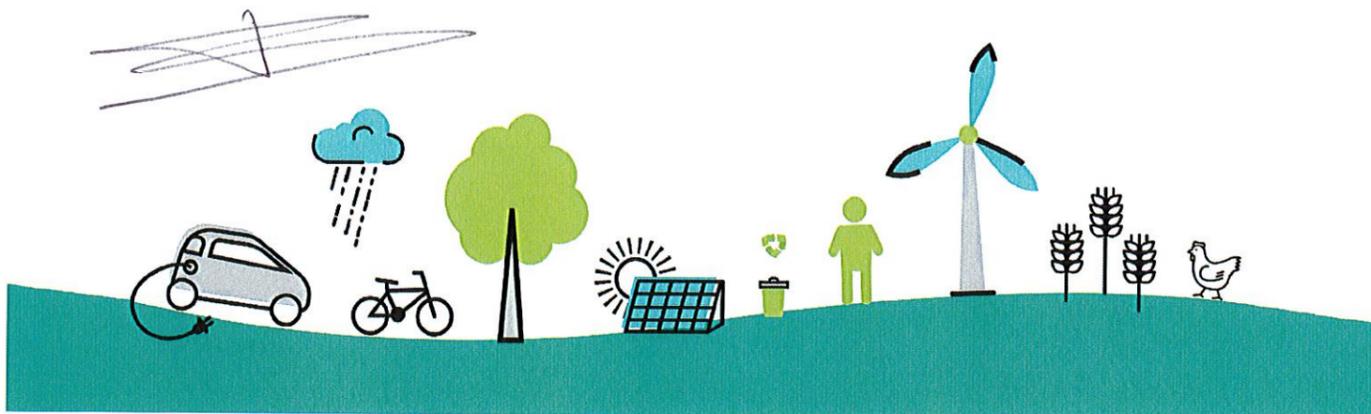
- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à LE PETIT-QUEVILLY....., le 14/04/21

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : GLLU

Nom, Prénom du chef d'entreprise : TROUVE Baptiste

Adresse : 12 rue Ursin Scheid

CP : 76140

Ville : LE PETIT-QUEVILLY

Tél. : 06.46.04.98.66

Mail : baptiste@gllu.fr

N° SIRET : 884.206.103.00019

Activité : Ebénisterie – Conception et création d'objets et mobilier en bois

Date de dépôt du dossier : 16/02/2021

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

.....

Fait à Rouen....., le 09/07/2020

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Démarche et consommation Eco-Responsable		
RES2	Démarche et pédagogie RSE (interne et externe)	Politique de transmission du savoir-faire via l'alternance (2 CAP Ebéniste en cours/La Bonne Graine-Paris & Compagnon du Devoir-Lille) et via l'accueil de stagiaires (2 en cours et 6 anciens) (France Terre d'Asile, Mission Locale)		
RES3	Ecologie industrielle et territ.	Collaboration mutualisée et entraide au sein du Fablab (Les Copeaux Numériques). Temps alloué pour la réalisation du potager partagé.	<i>groupe régional valorisation de bois locaux (CT 11/06/2021)</i>	
RES4	Bio-diversité	Partenariat avec le site TAKK (produits de seconde main ou avec défaut) → reversement dons (causes environnementales) par les clients		
RES5	Produits labellisés et circuits courts	Approvisionnement d'essences locales (chêne, châtaigner) via Normandie Bois (Sotteville)		
RES6	Numérique responsable		Va installer l'accès à un moteur de recherche Eco-Responsable	
RES7	Produits d'entretien	Utilisation d'huile de lin pour les finitions (absence de vernis)		
		Energie		
ENE5	Equipements sobres en consommation d'énergie		Installation de variateurs sur motorisation de l'aspiration d'air	
		Eau		
		Gaz à effet de serre - Air - Bruit		
AIR2	Emissions de particules	Dispositif de filtration sur système d'aspiration des poussières installé sur les machines fixes → récupération de 700 litres de poussières (2 à 3 sacs à copeaux/semaine)		
		Prévention des déchets		
PRE4	Réemploi et réutilisation	1) L'intégralité des déchets de copeaux (700 litres/ semaine) sont donnés pour le réemploi dans le domaine des toilettes sèches, des litières pour animaux et pour le jardinage 2) Les chutes de bois inutilisables sont donnés ou utilisées pour le chauffage		
PRE5	Emballages fournisseurs	Les palettes en bois sont réutilisées en interne		
PRE6	Emballages clients	1) Pochons en coton (1000 pièces/an) 2) Substitution d'un adhésif plastique par un adhésif en kraft et utilisation d'une étiquette (impression thermique) pour supprimer les pochettes (lors des expéditions de produits)		
		Gestion des déchets		
DEC1	Tri des déchets et réduction des déchets ménagers et assimilés		Mise en place du tri des emballages et bâches plastiques via la poubelle jaune	
DEC2	Déchets dangereux		Mise en place du tri des emballages souillés (pots d'huiles et port à la déchetterie (70 pots de 1,3l/an)	
DEC4	Bio-déchets	Les restes des repas du midi sont déposés dans le composteur collectif		
		Déplacement - Transport		